



Chambéry, le 28 mars 2002,

GREENPEACE Groupe local de Grenoble
A l'attention de **Monsieur Laurent TORRES**
138 rue de Stalingrad
38 100 Grenoble

Henri Dupassieux
Adjoint au Maire
Chargé du
Développement
Durable,
de l'Environnement
et de la Sécurité
Sanitaire

Réf : SC/43

Tél 04 79 60 23 93
Fax 04 79 33 65 66
cdupassieux@maire.chambery.fr

hôtel de ville
b.p. 1105
73011
chambéry
cedex

Monsieur,

Suite à notre rencontre datant du 8 mars dernier, voici comme convenu les réponses à votre questionnaire :

- **A1 : Défendez vous l'idée qu'il faut encourager les acteurs de la filière bois à utiliser davantage la matière première des forêts françaises pour limiter les importations depuis les forêts anciennes ?**

Oui, mais nous allons plus loin dans notre réflexion : dans le cadre de nos collaborations engagées avec les deux Parcs naturels régionaux de Chartreuse et du massif des Bauges, nous espérons encourager l'utilisation du bois local (bois issu des massifs de proximité : Bauges et Chartreuse). Cette volonté, qui se traduira dans un premier temps au travers des constructions que la Ville réalise, a entre autre pour objectif de consolider la filière de production et de maintenir une activité nécessaire à l'entretien des espaces de proximité de notre agglomération.

- **A2 : Défendez vous l'idée qu'il faut s'assurer de la légalité des approvisionnements durables en produits bois par le biais d'une certification telle que le FSC (Forest Stewardship Council - Conseil de bonne gestion forestière) ?**

Oui. Une réflexion globale est actuellement menée par notre Ville sur l'exigence de labels environnementaux dans les marchés publics. Je pense en effet que nous sommes prêt à intégrer les exigences du label FSC concernant notamment nos commandes de bois exotiques.

- **B1 : Choisissez-vous, dans le cadre de votre politique d'approvisionnement en produits bois et dérivés, l'usage de produits certifiés par un organisme reconnu internationalement attribuant des garanties écologiques et sociales, tel que le FSC ?**

Oui, c'est une démarche qui s'inscrit directement dans le cadre de la politique de développement durable de la Ville de Chambéry.

- **B2 : Mettrez - vous en place, dans le cadre de votre politique d'approvisionnement en produits papiers, un programme efficace de réduction de la consommation de papier ?**

Oui, nous sommes en train de revoir notre système de collecte sélective (papier de bureau, cartouches...). Une sensibilisation sera faite auprès de nos agents : elle portera sur le tri, mais aussi sur la réduction de la consommation du papier.

- **B3 : Dans le cadre de votre politique d'approvisionnement en produits papiers, ferez - vous le choix du papier recyclé blanchi sans chlore ?**

Oui, la Ville de Chambéry a fait ce choix depuis plusieurs années pour la fourniture de papiers blanc. Nous venons également de passer le magazine municipal avec du papier recyclé à plus de 60 %, et nous sommes en train de faire évoluer ces choix pour ce qui concerne les enveloppes et les cartons d'invitation.

- **C1 : Approuvez vous l'idée que la France doit défendre dans les instances internationales adéquates (Convention sur la biodiversité, G8...) le moratoire sur l'exploitation des forêts anciennes et la création d'un Fonds mondial pour la protection des forêt ancienne ?**

Oui nous approuvons et soutiendrons ces efforts si besoin.

Henri DUPASSIEUX

P/a S. Coste